



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128753>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-128753**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-119757

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Bordeaux Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24330031600011

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33045

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : PRESTATIONS DE REDACTION POUR LE COMPTE DE BORDEAUX METROPOLE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 92312213

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le pouvoir adjudicateur lance une consultation en vue de retenir les 4 rédacteurs à qui il sera demandé de rédiger différents types de supports édités et diffusés par Bordeaux Métropole tels que le Journal de Bordeaux Métropole (trimestriel de 32 pages), différentes plaquettes d'information, rapports d'activité, bilans, livres, actes de colloque, etc. Il sera également demandé aux titulaires retenus des prestations de rédaction pour le web (site internet, newsletter...)

L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Il est conclu pour une période initiale de 2 ans, à compter de la date de notification, avec un montant maximum pour cette période de 80 000 euro(s) HT. Il est reconductible une fois pour une période de 2 ans avec un montant maximum de commande identique pour la période de reconduction

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/11/2024 à 16h00, lire 29/11/2024 à 16h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2024